



TENNIS DE TABLE ST GENIS LAVAL 26/27

Dates et horaires Attention : pas de cours durant les vacances scolaires

Catégorie	Niveau	créneau	Composition groupe
Jeune : 12 ans et -	Débutant	Mer 16 h-17h15 Sam 9h30-10h45	jeunes jeunes
	Perfectionnant	Mer 18h30-20h Sam 10h45-12h	Jeunes av adultes Jeunes +-ados
	Compétiteur	Ven 18h-19h30	Jeunes +-ados
Adolescent : 13 à 18 ans	Débutant	Lun 18h-19h15 Lun 19h15-20h30 Mer 17h15-18h30 Jeu 17h15-18h30	Ados-adultes Ados-adultes Ados-adultes Ados-adultes
	Perfectionnant	Mer 18h30-20h Sam 10h45-12h	Ados-adultes Jeunes +-ados
	Compétiteur	Ven 18h-19h30	Jeunes +-ados
Adultes : 18 ans et +	Débutant	Lun 18h-19h15 Lun 19h15-20h30 Mer 17h15-18h30	
	Perfectionnant	Mer 18h30-20h	Jeunes +-ados
	Compétiteur	Lun 20h30-22h Mer 20h-22h Ven 19h30-22h	Equipes 4 à 6 Equipes 1 à 4 Equipes 1 à 4

TARIFS :

Année naiss	Cat	Cotis	Circ jeunes	Crit féd	observation
2016 et après	Pou-benj	140 €	15 €	20 €	
2015 à 2012	min-cad	145 €	15 €	20 €	
2011 à 2008	junior	160 €		35 €	
2007 et avant	Sen-vet	220 €		35 €	Sans entr dirigé = tarif 170€

Vous pouvez bénéficier de réductions dans les cas suivants :

- famille : 15 euros de réduction à partir de la seconde adhésion (pour parenté directe)

Pour vous inscrire :

Passez par le logiciel-application « monclubTTSGL » : <https://ttsaintgenislaival.monclub.app/app>

Pour valider votre inscription, vous devrez régler bien sûr le coût de l'adhésion club, et vous aurez besoin d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique. Plus de détails ci-après

certification médicale pour la pratique :

Selon votre catégorie d'âge, les démarches sont différentes

- moins de 18 ans :
 - attestation d'auto-questionnaire médical (formulaire à demander au club ou à télécharger sur le site)
 - certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table, y compris en compétition
- de 18 à 64 ans :
 - attestation de suivi d'un Parcours Prévention Santé (PPS)
 - certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table, y compris en compétition
- 65 ans et plus : (attention : la catégorie « vétérans » comporte des sous-catégories nécessitant plus de détails, voir avec le responsable du club):
 - attestation de suivi d'un Parcours Prévention Santé (PPS)
 - certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table, y compris en compétition à chaque changement de catégorie.

. Plus d'infos : à ttsglcontact@gmail.com.